Nom prénom

Adresse

Numéro de téléphone

A (*lieu)*, le (*date)*

*Objet : Demande de révision des conditions d’attribution de l’indemnité compensatrice de la CSG*

Madame, Monsieur les Députés de la Nièvre,

Je vous sollicite aujourd’hui afin de vous faire part de mon incompréhension face à l’inégalité des conditions d’attribution de l’indemnité compensatrice de la CSG des Accompagnants d’Elèves en Situation de Handicap (AESH).

En effet, la note de service n°20-035 de la direction des affaires financières, qui vient d’être rétablie suites aux différentes interpellations des syndicats depuis septembre 2018, indique que cette indemnité ne sera versée qu’aux accompagnants étant sous contrat de droit public à la date du 1er janvier 2018.

Or, beaucoup d’entre nous étaient déjà en poste à cette date sous un autre contrat de droit privé, et pour certains depuis plusieurs années, et nous ne pouvons donc toucher cette indemnité puisque nous sommes passés sous ce contrat de droit public AESH qu’après le 1er janvier 2018.

Il nous semble donc injuste que certains AESH seulement puissent prétendre à cette indemnité alors que nous sommes tous sous le même contrat de droit public AESH, avec les mêmes grilles de salaire ainsi que les mêmes missions.

En espérant que cette sollicitation retienne votre attention et aboutisse à une réponse favorable, je vous adresse, Madame, Monsieur les députés de la Nièvre, mes sincères salutations.

Signature